SODE'OMBRE

REVETEMENT TEMPORAIRE
pour les parois extérieures des serres et abris

CARACTERISTIQUE

Le Sode'Ombre s'applique sur les serres et abris en verre, plastique et plaques de polycarbonate. Il protège efficacement des rayons infra rouges du soleil et permet de réduire sensiblement la température intérieure.
Translucide sous la pluie, le revêtement redevient blanc opaque une fois sec. La protection varie selon les conditions météorologiques !

AVANTAGES PRODUIT

Nettoyage facile :
La protection est temporaire. Elle se dégrade progressivement en 2 à 4 mois à compter de l'application.
En fin de saison, utiliser si besoin le nettoyant Sodesombre.

Adaptabilité :
La préparation est fortement concentrée. Elle se dilue de 300 à 500 % avec de l'eau propre, froide ou chaude. Le mélange peut être appliqué en une couche ou plusieurs couches à quelques semaines d'intervalle.
L'applicateur adapte ainsi l'intensité de l'ombrage à ses besoins.

Impact carbone :
Le Sode'Ombre est fabriqué en France.
L'origine européenne des composants et de l'emballage constitue environ 85 % du produit final.

Protection modulable

Sode'Ombre

REVETEMENT TEMPORAIRE
pour les parois extérieures des serres et abris

DONNES TECHNIQUES

Aspect en pot : émulsion blanche épaisse
Blanc opaque après séchage, bien respecter les doses et précautions d'utilisation.
Persistance : 2 - 4 mois environ en fonction des conditions météorologiques.
Séchage : 1/2 journée selon application et conditions atmosphériques.
Nettoyage facile des outils à l'eau.
Stockage : entre 5°C et 30°C. Sensible au gel.

MODE D'EMPLOI :

1 - Ré-homogénéiser avant emploi, utiliser un matériel propre : pulvérisateur basse pression ou rouleau
2 - Diluer 1 volume de peinture dans son équivalent en eau, mélanger. Ajouter ensuite le restant d'eau puis agiter
3 - Déposer en conditions tempérées, sans risque de pluie dans les 24h. Le support doit être propre et sec. La dépose doit être fine et homogène.

DOSES

Pour protéger une surface de 1000 m² :
Ombrage faible à renforcé, selon la dilution : env 35 à 50 kg de **SODE'OMBRE**

PRECAUTIONS

Produit professionnel respecter les précautions d'usage.

CONDITIONNEMENT

Seau PP5 recyclable de 20 Kg
Déposer les emballages souillés et résidus dans la déchetterie rattachée à la commune d'utilisation du produit

SODEVAL
Bonnel - B.P.5 - 47480 Pont-du-Casse
Tél. 05 53 69 36 30 - Fax 05 53 66 30 65
www.desangosse.fr

SODEVAL

Copyright (c) 123RF Stock Photos

LIMITES DE RESPONSABILITE : Les informations contenues dans cette fiche technique ne sont pas exhaustives. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur l'état actuel de nos connaissances. Les données annoncées sont basées sur des résultats généralement constatés. Il appartient à l'utilisateur de tester et vérifier qu'il obtient des résultats satisfaisants selon ses conditions d'exploitation. Toute personne utilisant le produit à des fins autres que celles qui sont recommandées, le fait à ses propres risques. Au-delà de toutes nos recommandations sur ce produit (dans cette fiche technique ou autres), nous ne pouvons nous porter garant de la qualité ou de l'état du support et de tout autre facteur affectant l'utilisation et l'application de ce produit. En conséquence, les performances ou toute perte ou dommage occasionnés lors de l'utilisation de ce produit n'impliquent aucune garantie de notre part. Nos produits et conseils techniques sont fournis en conformité avec les termes de nos conditions générales de vente. Vous devez demander une copie de ce document et le lire attentivement. Les informations contenues dans cette fiche technique sont susceptibles de modifications en fonction de notre expérience et de notre politique de développement continue des produits. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer auprès de nos services, et avant toute utilisation du produit, de la validité de la fiche en sa possession. SDV0012713Z0/02HL